



## **Droits de plantation**

### **Le commissaire européen à l'agriculture crée un « groupe à haut niveau »**

#### **Jean-Paul Bachy, président de l'AREV souhaite participer aux travaux**

Le Président de l'Assemblée des Régions Européennes Viticoles (AREV), Jean-Paul BACHY, enregistre avec satisfaction l'annonce faite par le Commissaire européen à l'agriculture, Dacian Ciolos de mettre en place un « groupe à haut niveau » pour traiter le dossier des droits de plantation dans le secteur viticole.

Fort de ses 75 régions viticoles de la grande Europe, le Président de l'AREV, association qui milite depuis des années contre la libéralisation programmée des droits de plantation viticole en 2016, va adresser un courrier au commissaire européen pour lui proposer de faire partie de la future instance.

Il souhaite qu'une issue favorable à la maîtrise des droits de plantation soit apportée dès 2012, dans le cadre de la réforme de la P.A.C.

L'AREV finance actuellement une étude sur les impacts sociaux, économiques et environnementaux prévisibles par la libéralisation des droits de plantation dont les résultats seront rendus publics début mars.

Elle entend bien porter ces arguments au sein du groupe de travail qui va être mis en place par le commissaire européen.

Châlons-en-Champagne, le 20 janvier 2012

Contact presse : Marie-Paule Carisio – Tél. 03.26.70.89.22